



Mars 2018

L'ÉLAN DE LA FRANCOPHONIE : UNE COMMUNAUTÉ DE LANGUE ET DE DESTIN (1)

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Benjamin BOUTIN

FONDATION P O U R
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

fondapol.org

L'ÉLAN DE LA FRANCOPHONIE : UNE COMMUNAUTÉ DE LANGUE ET DE DESTIN (1)

Benjamin BOUTIN

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Vice Président : Grégoire Chertok
Directeur général : Dominique Reynié
Présidente du Conseil scientifique et d'évaluation : Laurence Parisot

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

La Fondation pour l'innovation politique offre un **espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange** tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au **pluralisme de la pensée** et au renouvellement du **débat public** dans une **perspective libérale, progressiste et européenne**. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : la **croissance économique**, l'**écologie**, les **valeurs** et le **numérique**.

Le site fondapol.org met à disposition du public la totalité de ses travaux. La plateforme « **Data.fondapol** » rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

De même, dans la ligne éditoriale de la Fondation, le média « **Anthropotechnie** » entend explorer les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme/machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

Par ailleurs, le média « **Trop Libre** » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. « **Trop Libre** » propose également une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques, économiques et sociales dans sa rubrique « Renaissance numérique ».

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

Sommaire

Livret n° 1 : Une communauté de langue et de destin

Introduction.....	9
I. Le fort potentiel de la francophonie	11
A. Un héritage associatif et institutionnel	12
B. Une francophonie génératrice d'opportunités	14
II. Les actions prioritaires.....	16
A. Éducation, emploi et mobilité	16
B. Paix, développement et diversité	18
Propositions.....	20
1. Créer un Office francophone de la jeunesse.....	20
2. Diffuser une offre de cours en ligne	20
3. Publier une revue scientifique.....	21
4. Organiser un Davos francophone.....	21
5. Développer un Netflix francophone	21
6. Organiser une conférence de refondation de la francophonie	22
7. Doter l'OIF d'un forum sur la paix et la sécurité.....	24
8. Mettre en place des coalitions sectorielles.....	24
Conclusion.....	27

RÉSUMÉ

Parlé par 274 millions de locuteurs, le français est la deuxième langue la plus apprise dans le monde par 125 millions de personnes et l'une des rares langues à être enseignées sur les cinq continents, par 900 000 enseignants. Vingt-neuf pays l'ont choisie comme langue officielle. Le français est aussi la quatrième langue d'Internet, la troisième langue des affaires, la deuxième langue des médias et des organisations internationales – où la promotion du plurilinguisme est un combat permanent. Une majorité de francophones est plurilingue. L'espace francophone dans le monde représente 20 % des échanges commerciaux et 14 % du revenu brut global. Cette aire de solidarité, de projets et d'échanges, marquée par des disparités et des complémentarités, est une réalité mondiale de Montréal à Beyrouth, d'Abidjan à Cayenne, de Port-Louis à Cotonou et de Dakar à Papeete. Les potentialités de cette francophonie internationale sont remarquables. Toutefois, les francophones font face à un manque de moyens pour relever des défis importants en matière d'éducation, de mobilité, de sécurité, d'emploi et de développement durable. Pour y répondre, les instruments de coopération, de dialogue et d'influence dont ils se sont dotés depuis près d'un demi-siècle restent à ce jour pertinents, bien que sous-dimensionnés. En effet, la concurrence linguistique et les forces du monolinguisme sont puissantes. Les nouvelles technologies bouleversent l'environnement linguistique et culturel mondial. Dans ce contexte, l'avenir d'une langue semble conditionné aux opportunités qu'elle offre à ses locuteurs, aux mobilités qu'elle favorise, aux innovations qu'elle véhicule. La francophonie doit être ouverte, créative, organisée et solidaire pour demeurer attractive. De plus, des priorités claires et lisibles doivent guider l'action de ses institutions, tandis que des partenariats plus larges peuvent émerger, associant différents acteurs et coalisant davantage de moyens au service du développement. Cette note de synthèse présente en ce sens huit propositions destinées aux acteurs publics, privés et associatifs prenant part ou désireux de rejoindre le mouvement de cette communauté vibrante dont l'avenir nous concerne toutes et tous.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie MMES Danièle Sallenave, Marianne Beseme, Louise Beaudoin, Laurence Auer, Marie Verdier, Marie-Astrid Berry ainsi que MM. Gaël de Maisonneuve, Didier Le Bret, Nicolas Chibaeff, Ivan Kabacoff, Clément Duhaime, Gaëtan Bruel, Thibaud Valérian d'Estée, Philippe Péjo, Pierre Clouet, Xavier North, Jean-Claude Amboise et Jacques Krabal pour les échanges de grande qualité qu'il a pu avoir avec eux. Le contenu de cette étude n'engage pas leur responsabilité.

L'ÉLAN DE LA FRANCOPHONIE : UNE COMMUNAUTÉ DE LANGUE ET DE DESTIN (1)

Benjamin BOUTIN

Expert associé à l'Institut Prospective et Sécurité en Europe,
expert invité au Centre d'études diplomatiques et internationales d'Haïti.
Benjamin Boutin a contribué aux ouvrages *Les Secrets du droit* (L'Harmattan, 2014) et *Les Lois de la guerre*
(Institut universitaire Varenne, 2016). Il préside l'association francophonie sans frontières.

INTRODUCTION

Les doutes et les soupçons ont la vie dure. La francophonie fait l'objet de remises en cause fréquentes, d'interrogations récurrentes sur son utilité. Elle enflamme les discours, fourbit les polémiques et noircit des pages et des pages de rapports dont les préconisations restent bien souvent lettre morte. Et pourtant. Dans un environnement international qui nécessite plus que jamais le contrepoids et les *feux de l'esprit* des grandes familles de langues et de cultures, malgré une concurrence linguistique féroce, charriant des enjeux géopolitiques, économiques et normatifs, les francophones doutent d'eux-mêmes. Ils doutent de leurs institutions intergouvernementales, voulues par Léopold Sédar Senghor, comme de Gaulle en son temps avait douté, lui aussi, parce qu'il anticipait fort bien les critiques qu'on pouvait leur adresser¹. Cinquante ans plus tard, ce sont les mêmes arguments éculés que l'on entend, çà et là, comme si rien n'avait changé, que la colonisation se perpétuait et que la francophonie était la continuation de la politique d'influence française par d'autres moyens...

1. Voir Valérie-Barbara Rosoux, « Le général de Gaulle et la francophonie », *Politique et Sociétés*, vol. 16, n° 1, 1997, p. 61-74 [disponible sur id.erudit.org/iderudit/040049ar].

Ce soupçon permanent de néocolonialisme pollue la réflexion. Comme l'écrit Frédéric Charillon, « d'autres pays que la France sont autorisés à parler au nom de la francophonie² ». Celle-ci n'est pas un empire (néo)colonial puisqu'elle n'appartient à personne – hormis les 274 millions de locuteurs du français, appelés à augmenter significativement dans les prochaines années. La francophonie n'est pas non plus le cheval de Troie des intérêts français, même si la France peut mener à travers elle des actions multilatérales, à l'instar des 58 États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), et que l'identité francophone de la France est aussi forte que son identité européenne. Doit-elle s'en excuser ?

La francophonie dépasse de loin le cadre hexagonal. Elle est une communauté mondiale de Montréal à Ouagadougou, de Bruxelles à Beyrouth, d'Abidjan à Lyon, de Kinshasa à Cayenne, de Port-Louis à Genève, de Québec à Cotonou, de Dakar à La Fayette et de Port-au-Prince à Papeete. Cinquième langue internationale et deuxième langue la plus apprise sur la planète, le français est la troisième langue des affaires. En 2014, les pays de la francophonie représentaient 4 % de la population mondiale, 14 % du revenu brut mondial et 20 % des échanges commerciaux³. Cet élan de la francophonie est encourageant, mais il n'est pas suffisant. Les francophones font face à de nombreux défis (éducation, mobilité, sécurité, emploi, développement durable...). Encore faut-il qu'ils aient l'envie de les relever ensemble. Dans cet espace de solidarité à fort potentiel qu'est la francophonie, majoritairement jeune, ce n'est pas l'énergie humaine qui manque. Ce sont les moyens et la volonté politique.

La francophonie est un projet appelé à se renouveler sans cesse. Certains débats et questionnements sont utiles. Ils méritent d'être posés. Que la francophonie fasse l'objet d'un débat politique est naturel. Que les laboratoires d'idées s'en emparent est souhaitable. Quelles actions prioritaires mettre en branle pour soutenir la langue française ? Comment les francophones peuvent-ils décupler leurs forces pour améliorer leurs conditions de vie, tout en promouvant leurs cultures et leurs valeurs ? Comment peuvent-ils s'allier pour résister à la vague d'unilinguisme qui marginalise les idiomes et les cultures minoritaires ? Comment projeter la francophonie vers l'avenir, renforcer ses réseaux, nouer

2. Frédéric Charillon, « La francophonie comme profondeur stratégique ? », *Études de l'Irsem*, n° 26, « francophonie et profondeur stratégique », 2013, p. 5 (www.defense.gouv.fr/content/download/218257/2428615/file/etude_n°26-2013.pdf).

3. Organisation internationale de la francophonie (OIF), *La Langue française dans le monde en 2014*, Nathan, 2014, p. 404 (www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014/projet/Rapport-OIF-2014.pdf).

de nouveaux partenariats gagnant-gagnant ? Quels objectifs assigner à la francophonie institutionnelle qui, sans être toujours à la hauteur des idéaux qu'elle prône, représente un levier d'action et d'influence collectif dont la pertinence est trop méconnue ?

Nous considérons que la francophonie est un héritage associatif et institutionnel qu'il convient de mettre au service d'une ambition partagée : celle d'accompagner l'essor de la langue française dans le monde, de sauvegarder le plurilinguisme et la diversité culturelle, mais aussi d'agir pour le bien commun des francophones. Notre langue est le véhicule d'une coopération originale, fondée depuis un demi-siècle sur des *affinités électives*. Ce véhicule de solidarité poursuivra sa route si les francophones le veulent. Rien n'est joué d'avance. À partir d'un bref état des lieux, cette note présentera huit propositions pour faire chemin ensemble.

I. LE FORT POTENTIEL DE LA FRANCOPHONIE

Le terme « francophone » apparaît pour la première fois en 1880 sous la plume du géographe français Onésime Reclus pour dénommer « tous ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue⁴ ». À l'époque, 47 millions de personnes parlaient français dans le monde, selon les estimations du géographe. Elles seraient plus de 274 millions aujourd'hui⁵.

Tombé dans l'oubli, le terme « francophone » réapparaît en 1962 avec la parution de la revue *Esprit* consacrée au « français, langue vivante », à laquelle contribue notamment Léopold Sédar Senghor. Pour ce dernier, la francophonie « est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire⁶ ». Depuis les années 1960 et en grande partie grâce au poète-président sénégalais, ces énergies dormantes se sont réveillées.

4. Onésime Reclus, France, *Algérie et colonies*, Hachette et Cie, 1886, p. 422 [consultable sur gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75061t].

5. OIF, *op. cit.*, p. 137.

6. Léopold Sédar Senghor, « Le français, langue de culture », *Esprit*, n° 311, novembre 1962, p. 844.

A. Un héritage associatif et institutionnel

La francophonie est avant tout une communauté linguistique et culturelle sur le fondement de laquelle un mouvement de la société civile a pris son essor. Elle s'est d'abord structurée sous forme associative, avant qu'écluse la francophonie institutionnelle. En 1884, des Alliances françaises s'établissent en Amérique latine. En 1926 naît l'Association des écrivains de langue française. En 1950, l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française voit le jour à Limoges. En 1953, l'Union culturelle française naît à l'initiative d'un pionnier de la francophonie, le Québécois Jean-Marc Léger. Ce dernier crée également en 1961, à Montréal, une association rassemblant les universités partiellement ou entièrement de langue française⁷. Cette association, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), forme aujourd'hui un réseau de plus de 800 universités. Progressivement, la francophonie associative tisse sa toile, en fédérant des professionnels (écrivains, journalistes, médecins, parlementaires, professeurs, notaires...) ayant le français en partage.

Durant les années 1960, quatre chefs d'État – Habib Bourguiba (Tunisie), Hamani Diori (Nigeria), Léopold Sédar Senghor (Sénégal) et Norodom Sihanouk (Cambodge) – donnent l'impulsion qui permet au projet de francophonie intergouvernementale de se concrétiser. Aux lendemains des indépendances et dans le sillage de la Révolution tranquille au Québec, les nations francophones expriment une double volonté : établir un partenariat avec la France fondé sur des rapports égaux et développer entre elles des liens de solidarité et de coopération.

Pour Léopold Sédar Senghor, il est « question de nous servir de ce merveilleux outil, trouvé dans les décombres du régime colonial. De cet outil qu'est la langue française⁸ ». Cette langue d'émancipation est un sésame d'ouverture sur le monde. « Transcendant les vieilles oppositions Nord-Sud pour en faire des complémentarités, elle fera jaillir les initiatives les plus diverses et les plus fécondes, qu'il s'agisse de projets culturels ou économiques, scientifiques ou techniques, voire politiques⁹. » Cette vision est partagée par Habib Bourguiba : « La langue est un lien remarquable de parenté qui dépasse en force le lien de l'idéologie. La langue française constitue l'appoint à notre patrimoine culturel, enrichit notre pensée, exprime notre action, contribue à forger notre destin intellectuel¹⁰. »

7. Voir Jean-Marc Léger, *Le Temps dissipé. Souvenirs*, Éditions HMH, 1999, p. 367-372.

8. Léopold Sédar Senghor, art. cit., p. 844.

9. Voir *Allocution du Professeur Albert Lourde, Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie, à l'occasion de son installation à l'Académie des Sciences d'Outre-mer, au siège de Xavier Deniau*, Paris, 16 octobre 2015, p.15.

10. Cité in Jean-Michel Djian (dir.), *Dictionnaire de citations francophones*, JC Lattès, 2011, p. 50.

Forte de ces soutiens, la francophonie institutionnelle voit le jour. En 1960 est mise en place une Conférence des ministres de l'Éducation des pays francophones, suivie en 1969 d'une Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports. Le 20 mars 1970, à Niamey, au Niger, vingt et un États et gouvernements signent la Convention portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), dont Jean-Marc Léger prend la tête.

D'abord culturelle et technique, la francophonie institutionnelle s'affirme dans la sphère de la « haute politique¹¹ », élargit ses champs d'action et accueille un nombre croissant de membres et d'observateurs. À l'invitation de François Mitterrand, le premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la francophonie se tient à Versailles du 17 au 19 février 1986. Des représentants de quarante et un pays (peuplés de 120 millions d'habitants) y participent. La francophonie devient « un club international » prisé, selon le premier ministre canadien Brian Mulroney. Le deuxième Sommet a lieu à Québec, en 1987 et, depuis, des réunions de ce type se tiennent tous les deux ans¹².

La francophonie intergouvernementale atteint un point d'orgue au sommet de Hanoï, en 1997 ; elle assoit sa crédibilité grâce à l'adoption d'une charte¹³ et la désignation d'un secrétaire général, l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, ex-secrétaire général de l'ONU. Son successeur, à partir de 2003, l'ancien président sénégalais Abdou Diouf, se distingue comme promoteur de la paix, des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique. L'actuelle secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), la Canadienne d'origine haïtienne Michaëlle Jean plaide pour une « francophonie des solutions » transformée grâce à l'action des femmes et des jeunes comme acteurs du changement.

Aujourd'hui, la francophonie civile et la francophonie institutionnelle, gouvernementale et non gouvernementale, sont deux réalités qui cohabitent et interagissent. Certaines associations et entités parapubliques ont d'ailleurs rejoint l'orbite de la francophonie institutionnelle, à l'instar de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, de l'Association internationale des maires francophones, de l'université Senghor, de l'Agence universitaire de la francophonie ou encore de TV5 Monde, l'un des trois grands réseaux mondiaux de télévision.

11. Les échanges et les coopérations portent non seulement sur des questions culturelles et techniques mais aussi sur les questions de démocratie, de droits de l'homme, d'État de droit, etc.

12. Le prochain sommet aura lieu à Erevan, en Arménie, en octobre 2018.

13. En 2005, la charte de la francophonie a été révisée et l'Agence intergouvernementale de la francophonie s'est transformée en Organisation internationale de la francophonie (OIF).

B. Une francophonie génératrice d'opportunités

Langue *centrale* parlée par 274 millions de locuteurs, le français est la deuxième langue la plus apprise dans le monde par 125 millions de personnes et l'une des rares langues à être enseignées sur les cinq continents, par 900 000 enseignants. Vingt-neuf pays l'ont choisie comme langue officielle. Le français est aussi la quatrième langue d'Internet, la troisième langue des affaires, la deuxième langue des médias et des organisations internationales – où la promotion du plurilinguisme est un combat permanent. Une majorité de francophones est plurilingue. Langue maternelle, professionnelle, officielle, d'enseignement, de culture..., les contextes d'usage du français à travers le monde sont très divers. De manière générale, le français est plus souvent une langue choisie qu'une langue maternelle.

En Europe (hors France), les francophones représentent 88 % de la population du Luxembourg, 71 % de celle de la Belgique et 25 % de celle de la Suisse. D'autres pays européens présentent des taux élevés de francophones au sein de leur population : le Portugal (23,5 %), les Pays-Bas (21,18 %), le Royaume-Uni (16,0 %), l'Italie (15,5 %), l'Allemagne (14,4 %) et l'Espagne (10,8 %). La Roumanie, la Pologne et la Suède comptent chacune plus de 1 million de locuteurs du français¹⁴.

En Amérique du Nord, près de 10 millions de Canadiens (soit un habitant sur trois) sont francophones. La plupart d'entre eux vivent au Québec, foyer historique de la langue française avec le Nouveau-Brunswick qui recense un tiers de francophones. Non loin de là, au sud de Terre-Neuve, se trouve l'archipel français Saint-Pierre-et-Miquelon. Aux États-Unis, la francophonie ancestrale est résiduelle en Louisiane, dans le Maine et en Nouvelle-Angleterre, mais la langue française est attractive, et les classes bilingues se développent. Les Antilles sont un autre foyer historique du français : Haïti, la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Barthélemy et une partie de Saint-Martin mêlent au quotidien le français avec les différents créoles. En Amérique latine, où les Guyanais parlent français, la francophonie est dynamique du fait notamment de la francophilie, forte au Brésil. Au total, le Centre de la francophonie des Amériques estime à 33 millions le nombre de francophones dans l'espace américano-caribéen¹⁵.

14. Voir « Les francophones au sein de l'Union européenne », touteleurope.eu, 18 septembre 2017 (www.touteleurope.eu/actualite/les-francophones-au-sein-de-l-union-europeenne.html).

15. Centre la francophonie des Amériques, « La francophonie dans les Amériques », francophoniedesameriques.com, s.d. (www.francophoniedesameriques.com/la-francophonie-dans-les-ameriques).

C'est en Afrique que les perspectives de la langue française sont les plus prometteuses, non pas comme langue de substitution mais bien d'intercompréhension. La Tunisie, le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali ou le Congo constatent que leurs voisins anglophones (Nigériens, Ghanéens...) apprennent le français dans une perspective d'intégration régionale. Au Moyen-Orient, l'enseignement du français a beaucoup progressé ces vingt dernières années. Le point d'ancrage du français dans cette région reste le Liban, pays de 4,8 millions d'habitants, où l'anglais et l'arabe sont majoritaires. Dans le monde arabe, la langue française garde une résonance certaine dans l'enseignement, l'administration et le monde des affaires.

En Asie, en Océanie et au Moyen-Orient, l'usage du français est plus rare. Toutefois, en Inde, le français est la première langue étrangère enseignée et « dans certaines régions du pays (le Sud principalement) parler français suffit pour trouver un emploi¹⁶ ». En Chine, la place du français est plus modeste, derrière l'anglais et le russe. Au Vietnam, au Laos et au Cambodge, membres de l'OIF, de faibles pourcentages de population parlent français, mais la francophilie peut favoriser les conditions d'un rebond. Dans l'océan Indien, Maurice dépasse Madagascar et les Seychelles en pourcentage de population francophone, et La Réunion parle davantage français (et créole) que Mayotte¹⁷. Dans l'océan Pacifique, les francophones se concentrent au Vanuatu, à Wallis-et-Futuna, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. En bref, 54,7 % des francophones vivent en Afrique, 36,4 % en Europe, 7,6 % dans la zone Amérique-Caraïbes et 1,3 % en Asie et au Moyen-Orient. Contrairement à l'espagnol – langue majeure mais plus circonscrite –, la langue française est parlée et écrite partout sur la planète. Cette *francophonie en archipel* impose aux francophones de mobiliser des ressources pour soutenir les communautés minoritaires disséminées à travers le monde. Mais cet *éclatement géographique* peut aussi être une force d'échanges interculturels, de dialogue, de circulation d'idées et d'alliances à l'échelle internationale. Parler français représente un facilitateur transactionnel puissant. Selon Jacques Attali, « deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % plus que s'ils n'en avaient pas¹⁸ ». Ce n'est pas un hasard si les stratégies chinoises investissent dans l'apprentissage du français pour pénétrer des marchés internationaux.

16. Roger Pihion et Marie-Laure Poletti, ...*Et le monde parlera français*, lggybook, 2017, p. 66.

17 Mathieu Avanzi et Mélanie Mettra, *La francophonie ou le français hors de France*, Éditions Garnier, coll. « Les Petits Guides de la langue française Le Monde », 2017, p. 6-7.

18. Jacques Attali (dir.), *La francophonie et la Francophilie, moteurs de croissance durable*, rapport à François Hollande, président de la République française, Direction de l'information légale et administrative, août 2014, p. 2 [www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000511.pdf].

Ainsi, bien que faiblement enraciné en Asie, le français reste-t-il une langue centrale et influente. Même *The Economist* – qu'on ne saurait soupçonner de francophilie béate – l'assure : « Si vous me demandez quelle langue étrangère est la plus utile [...], ma réponse est le français », écrit le journaliste américain Robert Lane Greene, qui explique que la francophonie rassemble un tiers des pays du globe et que l'on trouve des locuteurs du français dans quasiment chaque région du monde. Après l'anglais, le français est selon lui « une autre langue véritablement mondiale, susceptible d'améliorer votre plaisir de l'art, de l'histoire, de la littérature et de la cuisine, tout en vous donnant un outil important dans les affaires et dans la diplomatie¹⁹ ».

II. LES ACTIONS PRIORITAIRES

Si l'énergie d'une population jeune et la diversité des cultures qui l'irriguent sont les principaux moteurs de la francophonie, force est de constater que celle-ci souffre d'un manque de moyens. Parmi les États et gouvernements membres de l'OIF – dont vingt-trois font partie des moins avancés de la planète –, les écarts de richesse sont criants. De plus, les États membres « développés » resserrent leurs budgets, ce qui impose de faire bien avec peu et d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre au service du soutien à la langue française et à l'épanouissement des francophones.

A. Éducation, emploi et mobilité

Passant de 135 millions en 1990 à 274 millions en 2014, les francophones pourraient être plus de 767 millions en 2060²⁰. Ces projections – qui tiennent compte de la croissance démographique de l'Afrique subsaharienne – imposent une grande prudence. D'une part, elles ne reflètent pas une maîtrise complète de la langue. Parmi les 53 millions d'élèves scolarisés en français en Afrique subsaharienne, il est bien difficile de savoir combien maîtriseront réellement la langue au bout du compte²¹. D'autre part, si ce « bond démographique » ne s'accompagne pas d'une politique volontariste d'apprentissage *du et en*

19. Robert Lane Greene [dir.], « Which is the best language to learn ? », 1843magazine.com, mars-avril 2012 (www.1843magazine.com/content/ideas/robert-lane-greene/which-best-language-learn). Cet article détaille également l'intérêt d'apprendre l'espagnol, le mandarin, le portugais, l'arabe et même le latin.

20. Voir Rama Yade, Hervé Morin, Philippe Péjo et Emmanuel Dupuy, « Les quatre défis de la francophonie du XXI^e siècle », huffingtonpost.fr, 20 mars 2015 (www.huffingtonpost.fr/rama-yade/avenir-francophonie_b_6910852.html).

21. Voir Roger Pillhion et Marie-Laure Poletti, *op. cit.*, p. 77.

français, non seulement la francophonie ne suivra pas la progression des courbes mais elle risque même d'en ressortir qualitativement affaiblie. Selon l'Unesco, il manquera en effet 180 000 professeurs de français d'ici à 2020²². L'urgence est de s'assurer que l'offre éducative réponde à la demande.

En Afrique, le français est souvent une langue officielle mais rarement une langue maternelle. Il s'apprend comme langue seconde sur les bancs de l'école. Or les écoles manquent. Dans les « déserts scolaires » de la Vakaga, région centrafricaine²³ proche du Tchad et du Soudan, un besoin criant d'enseignants, d'écoles et de fournitures se fait sentir. On recense à peine 5 professeurs contractuels pour 52 écoles et près de 38 000 jeunes « scolarisables » entre 7 et 18 ans. Ces déserts scolaires engendrent du désœuvrement. « Alors, les jeunes [de la Vakaga] vont couper du bambou dans la brousse pour le revendre aux commerçants qui partent vers le Soudan. Ils cultivent aux champs arachide et haricots. Ou rejoignent le groupe armé qui contrôle la ville », rapporte le correspondant de l'AFP en Afrique centrale²⁴. Cette « génération perdue » ne rêve que d'une chose : partir. Malgré une croissance économique dynamique et une certaine stabilité politique, la Côte d'Ivoire est le troisième pays d'origine des migrants ayant rejoint l'Italie *via* la Méditerranée en 2017 selon l'Organisation internationale pour les migrations²⁵. Le taux de chômage y reste élevé chez les jeunes, et l'accès à la formation est coûteux.

La réussite scolaire et universitaire n'est pas toujours un sas vers l'emploi. On constate un décalage, en Afrique, mais aussi en Europe et aux Caraïbes, entre les formations proposées et la réalité du marché du travail. Reconstruire le lien entre les universités et le monde entrepreneurial, social et coopératif s'avère une priorité²⁶. Dans ce contexte, « l'entrepreneuriat n'est pas un choix, c'est une question de survie », affirme le Béninois Khaled Igue, fondateur du think tank Club 2030 Afrique²⁷. »

22. Voir Florencia Valdés Andino, « Et si les professeurs de français venaient à manquer dans le monde ? », information.tv5monde.com, 31 juillet 2016 (www.information.tv5monde.com/info/et-si-les-professeurs-de-francais-venaient-manquer-dans-le-monde-120807).

23. La République centrafricaine a été suspendue des instances de la francophonie en mars 2013.

24. « Dans le nord de la Centrafrique, un désert scolaire pour une "génération perdue" », africa1.com, 28 décembre 2017 (www.africa1.com/spip.php?article83757).

25. Voir Cécile Barbière, « En Côte d'Ivoire, la route de l'exil européen séduit toujours les jeunes », euractiv.fr, 22 décembre 2017 (www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/en-cote-divoire-la-route-de-l'exil-europeen-seduit-toujours-les-jeunes).

26. Voir Benjamin Boutin, « Jean-Paul de Gaudemar au Corim : "Construire une relation durable entre les mondes économiques et universitaires" », loutardeliberee.com, 14 mars 2016 (loutardeliberee.com/corim-gaudemar).

27. Cité par Laurent Larcher, in « Au Togo des "Young Leaders" », la-croix.com, 2 janvier 2018 (www.la-croix.com/Journal/Au-Togo-Young-Leaders-2018-01-02-1100903029).

De plus, la jeunesse francophone, dont une partie est confrontée à la précarité et au désœuvrement, est désireuse de se déplacer légalement, de créer des ponts et des réseaux. Faciliter la circulation des savoirs et la mobilité des étudiants, des chercheurs, des créateurs et des entrepreneurs constitue l'un des objectifs affichés de l'OIF. Mais les États ne font pas toujours preuve d'un esprit très libéral en la matière. Considérer que la francophonie puisse aisément devenir un espace de libre circulation est une vue de l'esprit. Les crispations identitaires, les discours clivants et les difficultés à prévenir et à gérer les flux migratoires entraînent des freins à la mobilité légale. Cette question éminemment politique doit être traitée pragmatiquement, en privilégiant certaines catégories de population et en réunissant les États et gouvernements désireux de s'y engager.

B. Paix, développement et diversité

En coopérant entre eux, les francophones tirent des gains politiques, symboliques et matériels. L'Agence de coopération culturelle et technique a été instaurée en vue de concourir au *bien-être* et, au-delà, au *plus-être* des francophones. Dans cette optique, le deuxième domaine de coopération prioritaire pour la francophonie est, à notre sens, la paix, le développement et la diversité. En effet, le dérèglement climatique fragilise les communautés locales et contient en germe des conflits potentiels ; l'accès aux services de base, à l'eau potable, à l'énergie ou aux soins est la préoccupation quotidienne de nombreux francophones ; enfin, des menaces asymétriques transnationales (terrorisme, crime organisé, piraterie et autres) appellent des réponses communes.

Dans cet *espace de solidarité* qu'est la francophonie, la coopération culturelle, technique, mais aussi économique, environnementale et sécuritaire peut faire progresser la paix. Il en va de même de la défense de la diversité linguistique, culturelle et conceptuelle – qui est aussi utile aux grands équilibres de la culture que la biodiversité l'est à ceux de la nature. En francophonie, c'est un enjeu prioritaire, parce que l'élan du français peut se briser sur le récif du monolinguisme et de la pensée unique (qui bien souvent l'escorte). Pour enrayer l'uniformisation des systèmes juridiques, de valeur et de pensée, la francophonie, riche de sa profondeur culturelle, est l'une des voix de cette diversité. Intrinsèquement plurielle, elle est une force de *diversité dans la mondialité*, au service du dialogue des langues et des cultures²⁸.

28. Une coalition d'influence francophone a ainsi notamment permis d'aboutir à la Convention de l'Unesco de 2005 pour la protection et la promotion des expressions de la diversité culturelle.

La francophonie joue un rôle majeur pour la diversité linguistique et culturelle depuis plusieurs années. Dès les années 1980, la création d'un Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud a aidé à la réalisation de nombreuses œuvres francophones de cinéma et de télévision. Au Sommet de Cotonou, en 1995, les francophones ont lancé un appel en faveur d'une vaste campagne internationale pour la promotion du pluralisme linguistique. Lors du Sommet de Moncton, en 1999, un consensus s'est dégagé sur la défense de l'exception culturelle dans la perspective des négociations de Seattle, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un autre fonds francophone impliquant 60 pays, celui des « inforoutes », a contribué, de 1998 à 2010, à la création de plus de deux-cents sites Internet en français²⁹.

Dans le nouvel environnement culturel mondial, la langue française conserve une certaine force d'attraction. Mais la compétition linguistique et économique des grands ensembles géopolitiques oblige ses protecteurs à s'organiser collectivement dans les organisations internationales, les enceintes normatives et sur les plateformes d'information, de divertissement et de consommation. À l'heure où les contenus *mainstream* envahissent notre environnement culturel, les francophones doivent s'allier pour résister. La prédominance américaine sur l'industrie d'Internet, le contrôle du numérique par des équipementiers et des opérateurs de réseaux anglo-saxons, les positions quasi monopolistiques de ces firmes – dont les célèbres GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon), auxquels il convient d'ajouter Netflix – ne valorisent guère la diversité mais la vampirisent³⁰.

Si les francophones ne prennent pas d'initiatives fortes pour maintenir l'usage du français dans la sphère numérique, technologique, commerciale et médiatique, alors le risque de marginalisation de notre langue n'est pas à écarter à moyen terme.

29. OIF, *Le français est une chance*, 2015, p. 5 (www.francophonie.org/IMG/pdf/oif-langue_francaise-majok.pdf).

30. Voir Laurent Gille, « Qui domine Internet ? », *huffingtonpost.fr*, 16 juillet 2013 (www.huffingtonpost.fr/laurent-gille/qui-domine-internet_b_3604516.html).

PROPOSITIONS

1. Créer un Office francophone de la jeunesse

L'Office franco-québécois pour la jeunesse, fleuron de la coopération entre la France et le Québec, pourrait servir de modèle à un Office francophone de la jeunesse (OJF), dont la mission serait de soutenir et d'accompagner les jeunes francophones dans leurs projets de mobilité (formation, expérience professionnelle et pratique citoyenne)³¹. Pour la création de cet Office, un groupe de travail serait mis en place par la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports, réunissant les États et gouvernements francophones désireux de consacrer davantage de moyens à la jeunesse. À ces contributions volontaires s'ajouteraient celles de fondations et d'entreprises partenaires.

Cet OFJ mettrait en place un **Volontariat francophone en entreprise** ainsi qu'un **Programme Senghor de mobilité étudiante et doctorale**. Cet Erasmus francophone, tant réclamé, serait un projet pilote testé dans les campus de l'université Senghor (Égypte, Côte d'Ivoire, Burkina-Faso, Maroc, Djibouti, Sénégal) et les établissements volontaires de l'AUF.

2. Diffuser une offre de cours en ligne

Une offre de cours en ligne ouverts et de formations spécialisées pourrait être produite et proposée par les opérateurs de la francophonie, les universités et les centres de formation. L'AUF s'est engagée à mettre sur pied un « méta-portail » qui agrégerait les cours en ligne ouverts et massifs (CLOMS) en langue française de ses établissements membres. L'université Lyon-3 a ainsi élaboré un CLOM intitulé « francophonie : essence culturelle, nécessité politique » conjuguant l'histoire, la géographie et les sciences politiques.

Développer l'offre francophone de cours et de formations en ligne concourrait à la démocratisation des savoirs en français et au renforcement des compétences professionnelles. La *plateforme de plateformes* promise par l'AUF pourrait abriter des formations professionnelles spécialisées, à l'exemple de celle produite par l'Assemblée parlementaire de la francophonie en administration et en organisation du travail parlementaire, assimilable à un diplôme d'université.

31. Voir Louise Beaudoin et Benjamin Boutin, « Pour un Office francophone de la jeunesse », ledevoir.com, 17 mars 2017 [www.ledevoir.com/opinion/idees/494197/pour-un-office-francophone-de-la-jeunesse].

3. Publier une revue scientifique

Outils cruciaux de publication et de transmission du savoir, les revues scientifiques participent à la structuration de la recherche et du débat scientifique. Dans l'optique de mieux valoriser les publications des chercheurs francophones, une revue scientifique pluridisciplinaire en langue française de haut niveau pourrait être publiée à l'initiative d'un collectif de revues existantes et de grandes universités francophones.

Les universités de Montréal, de Bruxelles et de Genève, qui se sont dotées d'un fonds commun de développement de projets stratégiques, pourraient à cet égard jouer un rôle d'impulsion. L'édition et la diffusion mondiale de cette revue se ferait en partenariat avec d'autres universités, fondations, revues et centres de recherche francophones. Les résumés des articles seraient traduits et mis en ligne pour faciliter le débat scientifique plurilingue.

4. Organiser un Davos francophone

Il serait porteur d'organiser un Davos francophone où l'économie sociale, l'économie du développement et les nouvelles technologies auraient toute leur place. Ce grand rendez-vous se tiendrait annuellement dans des villes francophones différentes, en Afrique, en Asie, en Europe ou en Amérique. Cela favoriserait les affaires, les investissements croisés, le codéveloppement et les échanges dans la francophonie économique³².

Plusieurs organismes régionaux existants pourraient s'associer pour organiser cet événement, tels le Forum économique international des Amériques, les Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les Rencontres du Mont-Blanc, le Forum Convergences et le Forum francophone des affaires. Dans le même esprit de création de liens entre entrepreneurs et investisseurs francophones, **des délégations de chefs d'entreprise pourraient accompagner les voyages officiels de la secrétaire générale de la francophonie.**

5. Développer un Netflix francophone

Le *rééquilibrage du numérique* impose des initiatives fortes. Les *hégémons du numérique* orientent par des algorithmes commerciaux nos choix de consommation. « Avec des moyens à leur démesure, les géants du numérique nous conduisent tout droit vers une concentration de la production et de la diffusion audiovisuelle et musicale, analyse Louise Beaudoin, ancienne ministre

32. Voir Benjamin Boutin, « Faire de la francophonie une "économie-monde" », *latribune.fr*, 10 juillet 2013 (www.latribune.fr/opinions/tribunes/20130710trib000775001/faire-de-la-francophonie-une-economie-monde.html).

de la Culture, des Relations internationales et de la francophonie du Québec. Que restera-t-il de la diversité culturelle et linguistique, de nos cultures et de nos langues si, dans cinq ans, Spotify, Apple et Netflix contrôlent pratiquement tout ce que voit et entend l'humanité ? [...] Nos contenus doivent être exposés, découvrables, valorisés. [...] Pourquoi ne développerions-nous pas avec la France et avec toutes les chaînes francophones de télévision une plateforme commune de vidéo sur demande, qui deviendrait notre version hybride de Netflix et de TV5 ?³³ ».

Les francophones pourraient se coaliser pour générer leur propre plateforme de diffusion d'œuvres francophones, optimisée pour les usages mobiles. À cet égard, TV5 Monde a lancé tout récemment une application mobile, TV5 Monde Afrique, pour offrir un meilleur accès à ses programmes³⁴. Cette plateforme francophone pourrait être développée par un consortium composé de TV5, du québécois Illico, de l'ontarien TFO (télévision éducative et culturelle) de France 24, Radio-Canada, RFI, Canal+ International³⁵, mais aussi avec la francophonie du Sud riche de ses courts-métrages, de ses séries (tchadiennes, burkinabés, congolaises...), de ses films et de ses documentaires. Un bouquet francophone de plusieurs chaînes thématiques (information, distraction, cinéma, documentaires, séries, émissions TV et radio...) serait proposé par un opérateur à l'ensemble de la francophonie et, au-delà, partout sur la planète (avec sous-titrages).

6. Organiser une conférence de refondation de la francophonie

Le 20 mars 2020, cinquante ans après la signature de la Convention de Niamey, il serait opportun d'organiser une grande conférence pour repenser certaines règles et accroître les moyens collectifs. Face aux défis susmentionnés, l'OIF est de plus en plus sollicitée sans que son budget augmente. Cette organisation intergouvernementale est sous-financée. Comme le rappelle Marie Verdier, « à la différence des grandes agences internationales, l'OIF, avec son budget de 79 millions d'euros et ses 290 salariés, n'est qu'une PME³⁶ ». Selon Jean-Louis Roy, la francophonie a besoin d'une « masse critique qui lui manque

33. Voir Louise Beaudoin, « Dompter la bête », ledevoir.com, 11 décembre 2017 (www.ledevoir.com/opinion/chroniques/515143/dompter-la-bete).

34. Voir Yves Bigot, cité par François de Labarre, in « Yves Bigot : "TV5 Monde est la première chaîne francophone en Afrique" », parismatch.com, 12 janvier 2018 (www.parismatch.com/Culture/Medias/Yves-Bigot-TV5-Monde-est-la-premiere-chaîne-francophone-en-Afrique-1436693).

35. « Canal+ International lancé aux USA en mars 2018 », loutardeliberee.com, 25 janvier 2018 (loutardeliberee.com/canal-international-lance-aux-usa-mars-2018/).

36. Marie Verdier, « La France bien frileuse en matière de francophonie », lacroix.com, 10 janvier 2018 (www.la-croix.com/Journal/France-bien-frileuse-matiere-francophonie-2018-01-10-1100904694).

aujourd'hui, des leviers qui lui font défaut³⁷ ». Plusieurs de ses programmes mériteraient effectivement d'être amplifiés. Mieux, de changer d'échelle. L'objectif serait de **porter le budget de l'OIF à 100 millions d'euros**, au bénéfice des interventions et du financement des projets prioritaires. Cette conférence serait l'occasion d'inviter de grands bailleurs de fonds internationaux ainsi que les 58 États et gouvernements membres et les 26 pays observateurs de l'OIF, afin d'apprécier la contribution rehaussée de certains d'entre eux – notamment ceux dont la croissance économique est forte –, désireux d'investir dans des capacités d'action supplémentaires. Les contributions financières les plus faibles seraient ramenées à des seuils plus substantiels, en tenant compte davantage de la croissance économique des contributeurs (en sus de la population et de la dette).

Changement de philosophie majeur, **l'adhésion à l'OIF ne serait plus garantie « à vie »**. Une procédure permettrait de suspendre ou d'exclure les membres et observateurs qui ne s'acquitteraient pas de leurs obligations. De plus, **les États et gouvernements présenteraient un rapport quadriennal de leur action en faveur de la langue française et de la francophonie** chez eux. Comme l'écrivent Marie-Laure Poletti et Roger Pilhion, « les élargissements successifs à des pays qu'il faut bien qualifier de non francophones donnent une impression d'expansion incontrôlée, puisqu'ils ne se sont pas accompagnés de mesures significatives pour l'enseignement/apprentissage du français et ont inévitablement fragilisé la base sur laquelle repose l'organisation³⁸ ». Les politiques linguistiques et les actions locales de valorisation du français menées par les États et les gouvernements pourraient être accompagnés par l'OIF, en contrepartie de moyens additionnels.

En outre, **la francophonie se doterait d'un nouveau plan stratégique**. Serait réaffirmée la vocation première de l'action multilatérale francophone, sa priorité numéro un, à savoir le soutien à l'élan de notre langue en partage. L'atteinte des objectifs de développement, de paix et de diversité étant conditionnée à cet objectif premier. Aussi, **l'action programmatique de l'OIF se recentrerait autour de deux cœurs** : le soutien à la langue française

37. Jean-Louis Roy, « L'avantage francophone : quel avantage ? », intervention de clôture au colloque international de l'École nationale d'administration publique [Enap], « Quelle stratégie pour l'avenir de la francophonie ? », Montréal, 9 mars 2016 (www.partenariat-international.com/2002/actualites/lavantage-francophone-quel-avantage).

38. Roger Pilhion et Marie-Laure Poletti, *op. cit.*, p. 140. Un outil existe : les « pactes linguistiques », qui permettent aux États et gouvernements d'être accompagnés par l'OIF dans leurs démarches de valorisation de l'usage du français. Des pactes linguistiques ont ainsi été signés en 2010 avec le Liban, Sainte-Lucie, les Seychelles, en 2012 avec l'Arménie et en 2014 avec le Burundi (voir OIF, *Programmation 2015-2018*, septembre 2015, p. 7, www.francophonie.org/IMG/pdf/programmation-nouvelle-web.pdf).

par l'éducation, la formation, la culture et les médias (premier cœur) ; la promotion de la paix, de la démocratie, du développement durable et de la diversité (second cœur). L'égalité femmes-hommes, le soutien à la jeunesse et le numérique continueraient d'inspirer l'organisation. La convergence et l'unité d'action entre l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), l'OIF et les opérateurs de la francophonie seraient renforcées, conformément aux souhaits exprimés lors des Sommets de Montreux, de Kinshasa, de Dakar et d'Antananarivo. Les plans stratégiques et financiers de ces différents vaisseaux de la francophonie seraient harmonisés, de manière à suivre le même cap.

7. Doter l'OIF d'un forum sur la paix et la sécurité

L'OIF est de plus en plus sollicitée face aux menaces qui touchent de nombreux pays francophones, bien que sa gamme d'outils soit limitée à la prévention, à la consolidation de la démocratie³⁹ et de l'État de droit. Pour autant, son rôle potentiel de coordination n'est borné d'aucune manière. Ainsi, un forum sur la paix et la sécurité serait mis en place au sein de l'organisation, afin d'aider à la définition de stratégies communes, à l'amélioration du partage de l'information et au dialogue de *sûreté partagée*. Il pourrait prendre la forme d'une **Conférence des ministres de la défense et de hauts représentants pour la sécurité** qui se tiendrait de façon périodique à la demande d'un certain quorum d'États et de gouvernements membres. Cette enceinte de concertation et de dialogue aborderait les problématiques de sécurité collective selon une *approche intégrée*, conjuguant sécurité et développement, lutte contre le terrorisme et préservation de l'État de droit, dans l'optique d'une réponse aux causes profondes des conflits. Elle travaillerait en coopération avec l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne et en lien avec les centres de recherche et les réseaux dédiés à la formation des forces de maintien de la paix⁴⁰.

8. Mettre en place des coalitions sectorielles

La francophonie doit inventer de nouvelles manières de fédérer des acteurs au service d'objectifs de développement. Des coalitions sectorielles permettraient aux États, sur une base volontaire, de consacrer davantage de moyens financiers, humains et matériels à l'atteinte de ces objectifs. Ce modèle est en quelque sorte celui des « coopérations renforcées » de l'Union

39. Bien que le socle de valeurs communes ne soit pas toujours respecté, l'OIF a accompagné des progrès notables en matière de médiation et de démocratie, parfois silencieusement, dans le sillage de la déclaration de Bamako (2000).

40. Voir OIF, *Conférence sur la lutte contre le terrorisme et de la prévention de la radicalisation violente. Paris, 6 au 8 juin 2016*, programme, p. 12 (www.francophonie.org/IMG/pdf/prog_conference_prevention_radicalisation.pdf).

européenne. Il inclurait également d'autres organisations internationales, non gouvernementales, des bailleurs de fonds, des réseaux professionnels, des entreprises, des universités, etc., de manière à coaliser un maximum de forces au service de belles ambitions. Prenons l'exemple de l'énergie et de l'éducation. L'accès à l'énergie appellerait une coalition, car, comme le rapporte Jean-Benoît Nadeau, « sans énergie, pas de développement économique. Or, la moitié du continent africain est privée d'énergie, et l'autre moitié n'en profite qu'à certaines heures⁴¹ ». **L'électrification de l'Afrique** est une grande entreprise requérant des investissements d'ampleur à laquelle l'Institut francophone du développement durable (IFDD) pourrait s'associer.

Une coalition francophone pour l'éducation permettrait également de doter les initiatives pertinentes de moyens accrus. Ces initiatives sont, d'une part, celles de la francophonie – l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem), l'École et langues nationales en Afrique (Elan), l'Initiative pour le développement du numérique dans l'espace universitaire francophone (Idneuf), l'Appui aux innovations, aux réformes éducatives, à l'apprentissage massif et à l'enseignement du français (PAIRE), la Formation et insertion professionnelle des jeunes (FIPJ) ou encore, la Valorisation du français en Asie du Sud-Est (Valofrase) – et, d'autre part, celles des organisations non gouvernementales. Dans la Vakaga, Triangle, une ONG française, réhabilite ainsi des écoles, sensibilise les communautés sur l'importance de l'éducation, remet des kits scolaires et forme des « maîtres parents » aux rudiments de l'enseignement. Au Burkina Faso, l'Initiative communautaire Changer la vie (ICCV) fonde des écoles, des bibliothèques et des clubs de lecture qui sont non seulement des lieux d'apprentissage du français et du mooré⁴², mais aussi des lieux de vie proposant de multiples animations culturelles : « On part d'un conte, d'une danse, d'un jeu, d'une musique traditionnelle pour faire naître la lecture, en donnant envie de créer, de dessiner, de lire un livre. Celui-ci devient ainsi l'ami de l'enfant, de la mère, du père », explique Simon Nacoulma, le coordonnateur d'ICCV au Burkina Faso, convaincu que « le livre est une clé de réussite et un instrument de liberté⁴³ ».

41. Jean-Benoît Nadeau, « La francophonie économique », ledevoir.com, 8 février 2016 (www.ledevoir.com/opinion/chroniques/462363/la-francophonie-economique).

42. Langue maternelle dite « nationale » parlée chez l'ethnie majoritaire au Burkina Faso, les Mossis.

43. Cité par France Lebreton, in « Au Burkina Faso, l'éducation est l'affaire de tous », lacroix.com, 9 janvier 2018 (www.la-croix.com/Famille/Parents-et-enfants/DIAPORAMA-Au-Burkina-Faso-leducation-laffaire-tous-2018-01-09-1200904605).

Ces initiatives conjointes, importantes mais sous-dimensionnées, constituent des réponses à la crise de formation des enseignants et instituteurs en langue française et en langues locales. Certaines reçoivent un appui financier de l'Union européenne, de l'Agence française de développement et du Partenariat mondial pour l'éducation. Ces soutiens dessinent déjà les lignes de force d'une future coalition. La qualité et l'efficacité de l'enseignement en dépendent. Les retards à combler au niveau primaire et secondaire sont criants⁴⁴. Des millions d'élèves sont concernés. Dans le cadre de cette coalition, un **programme de professeurs coopérants** serait mis en place. La France, dans le cadre du système d'enseignement du français à l'étranger, envoie plus de 1 800 assistants français de langue dans une vingtaine de pays. Ce programme de mobilité est l'un des plus importants en appui à l'enseignement du français à l'étranger. Si d'autres pays, à l'exemple du Maroc, faisaient de même, la situation de l'enseignement du français dans le monde s'améliorerait.

Le 12 octobre 2017, à Dakar, l'OIF a inauguré l'Institut de la francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF)⁴⁵. L'organisation s'appuie également sur deux Centres régionaux francophones pour déployer son programme « Français langue étrangère » : l'un à Hô-Chi-Minh-Ville, au Vietnam⁴⁶, et l'autre à Sofia, en Bulgarie⁴⁷. Ces structures jouent un rôle fédérateur et facilitent la coopération entre acteurs régionaux agissant pour l'enseignement *du* et *en* français ; les soutenir davantage et les reproduire ailleurs dans le monde permettrait de former une relève d'enseignants à la hauteur des besoins. L'aide publique et privée au développement pourrait être fléchée davantage sur la construction et la réfection d'écoles, de bibliothèques, de centres d'apprentissage, la distribution de bourses, d'équipements pédagogiques et de repas scolaires.

Enfin, l'apprentissage d'une langue ne se fait pas uniquement dans les salles de classe. La télévision et la radio éducatives sont des vecteurs d'apprentissage très importants, avec les journaux et les livres, en format papier et numérique⁴⁸. RFI et TV5 Monde y dédient des moyens. Le directeur général de TV5 Monde Yves Bigot le confirme : « En plus des efforts des enseignants et des universités, la télévision est un moyen d'apprentissage facile, direct, automatique. En diffusant

44. David Ménascé et Flore Clément, *Le Numérique au service de l'éducation en Afrique*, série « Savoirs communs », n° 17, publiée conjointement par l'Agence française de développement, l'Agence universitaire de la francophonie, Orange et l'Unesco, février 2015, p. 13 [unesdoc.unesco.org/images/0023/002312/231278f.pdf].

45. Voir Sarah Sakho, « L'IFEFF, un nouvel élan », *francophonies du Sud*, n° 42, novembre-décembre 2017, p. 2-3.

46. Voir www.crefap.org

47. Voir www.crefeco.org

48. Voir David Ménascé et Flore Clément, *op. cit.*, p. 57-58.

des dessins animés, nous donnons aux petits Camerounais anglophones et aux Ghanéens l'envie d'apprendre le français⁴⁹. » De surcroît, l'apprentissage des langues se fait de plus en plus par le biais des nouvelles technologies. Les francophones devraient investir dans des capacités communes en ce domaine et s'intéresser de près à l'intelligence artificielle et à la traduction automatique.

CONCLUSION

Depuis plus d'un demi-siècle, des associations et des institutions ont été mises en place pour accompagner l'élan de la francophonie⁵⁰. Il s'agit à présent de les faire converger vers des priorités claires et de fixer un cap pour les prochaines années. Le soutien à langue française et la promotion du plurilinguisme forment la colonne vertébrale de l'OIF, principal instrument au service des francophones. À l'occasion du cinquantième anniversaire de la francophonie institutionnelle, en 2020, il conviendrait de clarifier le périmètre d'action et certaines règles de fonctionnement de l'OIF et de ses opérateurs, tout en leur conférant davantage de moyens. Dans le même temps, la francophonie est appelée à amplifier sa démarche d'ouverture vers les acteurs privés, philanthropiques et coopératifs, de manière à faire émerger de larges coalitions en faveur de l'éducation, de la paix, de l'énergie et du développement durable. Sans faire concurrence aux organisations universelles ni aux organisations régionales, elle confortera ainsi sa légitimité et actionnera de nouveaux leviers. La francophonie est également amenée à nouer des partenariats d'avenir avec « les grandes aires culturelles et linguistiques, qui ont vocation, selon Kofi Annan, à ouvrir de nouvelles voies à la tolérance et à promouvoir l'indispensable dialogue des cultures⁵¹ ». La langue française constitue ainsi un extraordinaire trait d'intercompréhension entre des centaines de millions d'êtres humains aux cultures et aux horizons variés. Cette voix singulière aux multiples accents porte en elle la diversité comme une promesse. Si la volonté des peuples, la responsabilité de leurs dirigeants et l'investissement sont au rendez-vous, alors la francophonie, cette communauté de langue, peut aussi se concevoir en communauté de destin.

49. Cité par François de Labarre, art. cit.

50. Aujourd'hui, des réseaux professionnels et des associations se mettent en place, complétant ainsi le spectre de la francophonie associative, à l'image du réseau francophonie et Normalisation, et de francophonie sans frontières.

51. Cité in Jean-Michel Djian (dir.), *op. cit.*, p. 32.



Mars 2018

L'ÉLAN DE LA FRANCOPHONIE : POUR UNE AMBITION FRANÇAISE (2)

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Benjamin BOUTIN

L'Élan de la Francophonie : Pour une ambition française (2)
Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages



Où va la démocratie ?
Sous la direction de Dominique Reynié – Octobre 2017
Plon, Paris, 2017, 320 pages

Edited by Dominique Reynié

WHAT NEXT FOR DEMOCRACY?

AN INTERNATIONAL SURVEY BY
THE FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE



What next for democracy?

Sous la direction de Dominique Reynié – Octobre 2017

Paris, 2017, 320 pages

NOS PUBLICATIONS

L'Italie aux urnes

Sofia Ventura, février 2018, 44 pages

L'Intelligence artificielle : L'expertise partout Accessible à tous

Serge Soudoplatoff, février 2018, 60 pages

L'innovation à l'ère du bien commun

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 64 pages

Libérer l'islam de l'islamisme

Mohamed Louizi, janvier 2018, 84 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc

Thierry Rambaud, janvier 2018, 56 pages

L'Opinion européenne en 2017

Dominique Reynié (dir.), Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 140 pages

Innovation politique 2017 (Tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 492 pages

Innovation politique 2017 (Tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 468 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 44 pages

Autriche : virage à droite

Patrick Moreau, novembre 2017, 52 pages

Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage

Faÿçal Hafied, novembre 2017, 76 pages

Où va la démocratie ?

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 48 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 52 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Faÿçal Hafied, juillet 2017, 64 pages

Le fact-checking : Une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 68 pages

Notre-Dame-des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 56 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 44 pages

Dette publique : la mesurer, la réduire

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 52 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière

Julien Damon, avril 2017, 52 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle
Olivier Faron, avril 2017, 48 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste : l'Europe démocratique menacée
Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société
David Reynié, mars 2017, 48 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 72 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 56 pages

L'actif épargne logement
Pierre-François Gouiffès, février 2017, 48 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?
Christophe de Voogd, février 2017, 52 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé
Patrick Negaret, février 2017, 48 pages

Hôpital : libérer l'innovation
Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 44 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour
Jérôme Jaffré, février 2017, 48 pages

La République des entrepreneurs
Vincent Lorphelin, janvier 2017, 52 pages

Des startups d'État à l'État plateforme
Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 52 pages

Vers la souveraineté numérique
Farid Gueham, janvier 2017, 44 pages

Repenser notre politique commerciale
Laurence Daziano, janvier 2017, 48 pages

Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté
Julien Damon, décembre 2016, 40 pages

L'Autriche des populistes
Patrick Moreau, novembre 2016, 72 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire
Albert Bressand, novembre 2016, 52 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN
Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 52 pages

Innovation politique 2016 (accessible en librairie)
Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages

Le nouveau monde de l'automobile (2) : Les promesses de la mobilité électrique
Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 68 pages

Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

L'Opinion européenne en 2016 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

Refonder l'audiovisuel public.

Olivier Babeau, septembre 2016, 48 pages

La concurrence au défi du numérique

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 48 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité

Vincent Tournier, juin 2016, 68 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle

Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 48 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 48 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 56 pages

Gouverner pour réformer : Éléments de méthode

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 64 pages

Les zadistes (2) : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 52 pages

Régionales (1) : vote FN et attentats

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 60 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 52 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Ecurat, février 2016, 44 pages

Valeurs d'islam (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiïtes et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 44 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 44 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 44 pages

L'Opinion européenne en 2015 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 52 pages

Innovation politique 2015 (accessible en librairie)

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (2) Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuil, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (1) Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuil, octobre 2015, 40 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 40 pages

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.

François Bazin, juin 2015, 48 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 52 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 32 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 32 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste

Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 44 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 56 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014 (accessible en librairie)

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sérié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'Opinion européenne en 2014 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : Diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 44 pages

L'État innovant (1) : Renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 44 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerouguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratisation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'Opinion européenne en 2013 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 40 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013 (accessible en librairie)

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 52 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 40 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 40 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 36 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 16 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011 (accessible en librairie)

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'Opinion européenne en 2010 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement : Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo.

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'Opinion européenne en 2009 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche: qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

SOUTENEZ LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE !

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238bis du CGI).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); **au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.**

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

L'ÉLAN DE LA FRANCOPHONIE : UNE COMMUNAUTÉ DE LANGUE ET DE DESTIN (1)

Par Benjamin BOUTIN

Parlé par 274 millions de locuteurs, le français est la deuxième langue la plus apprise dans le monde par 125 millions de personnes et l'une des rares langues à être enseignées sur les cinq continents, par 900 000 enseignants. Vingt-neuf pays l'ont choisie comme langue officielle. Le français est aussi la quatrième langue d'Internet, la troisième langue des affaires, la deuxième langue des médias et des organisations internationales – où la promotion du plurilinguisme est un combat permanent. Une majorité de francophones est plurilingue. L'espace francophone dans le monde représente 20 % des échanges commerciaux et 14 % du revenu brut global. Cette aire de solidarité, de projets et d'échanges, marquée par des disparités et des complémentarités, est une réalité mondiale de Montréal à Beyrouth, d'Abidjan à Cayenne, de Port-Louis à Cotonou et de Dakar à Papeete. Les potentialités de cette francophonie internationale sont remarquables. Toutefois, les francophones font face à un manque de moyens pour relever des défis importants en matière d'éducation, de mobilité, de sécurité, d'emploi et de développement durable. Pour y répondre, les instruments de coopération, de dialogue et d'influence dont ils se sont dotés depuis près d'un demi-siècle restent à ce jour pertinents, bien que sous-dimensionnés. En effet, la concurrence linguistique et les forces du monolinguisme sont puissantes. Les nouvelles technologies bouleversent l'environnement linguistique et culturel mondial. Dans ce contexte, l'avenir d'une langue semble conditionné aux opportunités qu'elle offre à ses locuteurs, aux mobilités qu'elle favorise, aux innovations qu'elle véhicule. La francophonie doit être ouverte, créative, organisée et solidaire pour demeurer attractive. De plus, des priorités claires et lisibles doivent guider l'action de ses institutions, tandis que des partenariats plus larges peuvent émerger, associant différents acteurs et coalisant davantage de moyens au service du développement. Cette note de synthèse présente en ce sens huit propositions destinées aux acteurs publics, privés et associatifs prenant part ou désireux de rejoindre le mouvement de cette communauté vibrante dont l'avenir nous concerne toutes et tous.

Les médias

fondapol.tv

группа LIBERALE
une voix libérale, progressiste et européenne

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ

Les données en open data

data.fondapol



Le site internet

fondapol.org



9782364081543

ISBN : 978 2 364 08 154 3

5€